

Langues et espace au Québec: quelles représentations dans la presse?

Chiara Molinari

doi: 10.7359/792-2016-molc

ABSTRACT

Dans cet article, nous nous proposons de réfléchir aux représentations concernant la manière dont les langues se situent dans l'espace québécois. Pays officiellement monolingue, le Québec est, en fait, caractérisé par la coprésence de plusieurs langues: seule langue officielle, le français, y est en effet côtoyé par l'anglais et par les langues des immigrants. Cependant, les relations qui se nouent entre elles sont loin d'être simples; bien au contraire, elles évoluent et se complexifient au fil du temps. Ce sont les représentations de ces relations que nous essaierons de cerner et d'interroger à travers l'étude d'un corpus de presse québécoise menée par le biais d'une analyse discursive. Cela nous paraît d'autant plus important que la langue joue un rôle incontournable dans la construction de l'identité. Par conséquent, les représentations des relations langue(s)-espace(s) sont d'autant plus importantes à examiner qu'elles fonctionnent en tant qu'outil révélateur de dynamiques concernant les réalités sociales et identitaires.

Mots-clés: français québécois, plurilinguisme, politiques linguistiques, presse, représentations sociolinguistiques.

1. LANGUE-ESPACE: DES RELATIONS COMPLEXES

L'espace des langues est, de nos jours, constamment remis en question. L'époque où le binôme langue-espace était relié par une correspondance biunivoque – tant et si bien que chaque état-nation avait sa langue et chaque langue était inscrite dans un espace précis (Branca-Rosoff et al. 2011) – a été dépassée depuis longtemps. Les bouleversements écono-

miques, socio-culturels et politiques, qui ont marqué notre époque, ont transformé cet état de choses et ont amené, sur le plan linguistique, à un déplacement, voire à un effacement, des frontières qui séparaient autrefois deux ou plusieurs langues coexistant dans un même espace. De plus en plus souples, ces frontières se sont parfois effilées de façon progressive jusqu'à être fragilisées pour, finalement, disparaître complètement. Néanmoins, si des barrières trop rigides peuvent produire des conséquences négatives, telles que l'isolement total d'une langue, il n'en est pas moins vrai que leur disparition peut entraîner des conséquences plus ou moins constructives ou fâcheuses à d'autres niveaux. Les dimensions culturelle et identitaire sont, à notre sens, particulièrement concernées par ce questionnement, étant donné les liens indissolubles qui réunissent langue et culture: tout d'abord, la langue est un produit de la culture en ce qu'elle reflète la culture d'un groupe; ensuite, elle en fait partie et, enfin, elle est aussi une condition de la culture dans la mesure où elle contribue à sa diffusion (Lévi-Strauss 1974, 83-84). D'une part, en effet, la dissolution des frontières entre les groupes ethniques – et, par conséquent, entre les langues – peut conduire à l'élaboration de nouvelles formulations culturelles et identitaires: nous pensons, par exemple, aux créoles qui résultent du contact entre les langues qui les composent mais qui parviennent, toutefois, à élaborer une identité inédite, synthèse créatrice de ses composantes. De l'autre, au contraire, l'absence de barrières entre des langues et/ou des cultures qui coexistent dans le même espace peut aussi aboutir à un vide identitaire et culturel lequel, à son tour, serait source d'insécurité, voire d'angoisse. Autrement dit, on assiste de nos jours à un mouvement paradoxal où le besoin de créer des interconnexions va de pair avec la nécessité de revendiquer ses propres racines.

S'il est vrai que les pays monolingues sont de plus en plus rares, cette problématique est d'autant plus délicate là où des communautés linguistiques différentes partagent le même espace: c'est le cas du Québec, pays où le français est la seule langue officielle depuis 1974 mais où la confrontation avec l'anglais d'une part et le français hexagonal de l'autre se poursuit depuis plusieurs décennies. Autrement dit, les relations entre ces trois pôles linguistiques sont constamment remises en question et font l'objet de vifs débats qui se déploient sur les plans politique, social, linguistique, culturel et identitaire à la fois. Dans ce cadre, nous nous proposons d'examiner les représentations qui circulent au sujet des relations entre langue(s) et espace(s) à l'époque contemporaine, sans pour cela reparcourir les différentes étapes historiques qui ont amené à la situation sociolinguistique actuelle (Bouchard 1998; Corbeil 2007). Pour ce faire,

nous comptons explorer un corpus constitué par des articles des quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil*, où les relations langue-espace font l'objet d'une thématization, directe ou indirecte qu'elle soit.

2. LES CRITÈRES D'ANALYSE

Avant de poursuivre notre réflexion, nous allons d'abord expliquer les critères qui nous ont amenée à construire le corpus. Nous préciserons ensuite la perspective méthodologique choisie pour son analyse.

Pour ce qui concerne le corpus, celui-ci a été recueilli à partir de la base de données Europresse¹: de manière plus spécifique, à partir des mots clés "langue française" et "anglicisation" nous avons récolté un total de 3914 articles publiés entre le 1er janvier 2010 et le 31 décembre 2015 et dans lesquels la langue est objet de discours. Ceux-ci sont distribués de la manière suivante: la recherche effectuée à partir de l'entrée "langue française" a abouti à 1800 documents pour *Le Devoir*, 968 pour *La Presse* et 906 pour *Le Soleil*. Moins nombreux les articles repérés à partir du mot-clé "anglicisation": 139 dans *Le Devoir*, 49 dans *La Presse* et 52 dans *Le Soleil*. Faute d'espace nous ne pourrions pas analyser tous les articles; nous chercherons plutôt à ébaucher un panorama des positionnements les plus diffusés à propos de notre objet de réflexion.

Quant à la méthodologie pour l'étude des articles, nous focaliserons notamment les représentations qui s'y déploient. Notion transversale et qui traverse plusieurs disciplines (de la psychologie à la sociologie à la sociolinguistique), celle de représentation convient particulièrement à l'étude des relations entre langue(s) et espace(s) en ce qu'elles seraient le reflet d'une communauté. Les représentations se présentent, en effet, sous la forme de *préconstructions* caractérisées par une large diffusion dans un groupe, et donc "partagées, reconnues et/ou reconnaissables [...]" (Gajo 2000, 40). Elles possèdent un caractère collectif et communautaire, en ce qu'elles exercent une fonction "différenciatrice(s)" des groupes constitutifs d'une société 'selon les positions qu'ils occupent'" (Boyer 2003, 14). En outre, les représentations exercent un pouvoir concret: elles ne seraient pas des idées abstraites que les sujets possèdent sur la(les) langue(s) mais, au contraire, elles auraient un impact concret et non-négligeable sur la dimension linguistique dans ses multiples composantes, à savoir le choix

¹ <http://www.Europresse.com>.

de la langue, la manière de la parler ou encore les sentiments de sécurité/insécurité linguistique pour n'en citer que quelques-unes. En d'autres termes, les représentations peuvent influencer les dynamiques linguistiques (Petitjean 2010, 293) et, par conséquent, les relations langue-espace. L'influence du discours sur la perception de l'espace est aussi au centre des recherches de Bulot et Veschambre (2006): d'après les deux chercheurs, en effet, l'espace représente un produit social construit qui "prend sens et valeur dans les pratiques discursives (dont le discours sur la ou les langues et leurs usages) qui l'énoncent".

Néanmoins, avant de plonger dans le vif du sujet, il est important de souligner la difficulté d'aborder le sujet langue-espace suite à la présence de données extrêmement délicates à manier. En effet, non seulement celles-ci changent de façon rapide, mais peuvent faire l'objet de lectures différentes voire, parfois, opposées entre elles. Nous essaierons, dans cette réflexion, de prendre en compte les divers positionnements relevés, tout en étant consciente de leur précarité et malléabilité.

3. LE QUÉBEC: LE ROYAUME DU FRANÇAIS

Le principe selon lequel la langue française participe de l'identité québécoise est inscrit dans l'histoire du Québec dès sa naissance (Bouchard 1998). Cependant, les événements historiques qui ont abouti à l'imposition de l'anglais dans le territoire canadien, ont aussi contribué à susciter un sentiment d'insécurité linguistique tant et si bien que le besoin de réaffirmer le lien langue-identité est toujours aigu. Le survol de notre corpus prouve que le Québec est considéré comme l'espace par excellence de la langue française:

Le rayonnement de la langue française, partout au Canada, est un élément essentiel à la prospérité économique, sociale, culturelle et politique du pays. C'est un élément qui nous distingue toutes et tous, et qui constitue le cœur du caractère spécifique du Québec. (Brigitte Breton, "Le français au et hors Québec", *Le Soleil*, 12 mai 2015).

La langue devient, elle-même, un espace, celui du rassemblement des Québécois:

Mais par-dessus tout, les Québécoises et Québécois de toutes origines ont en commun une langue qui est aujourd'hui le lieu de leur rassemblement. (Diane de Courcy, "La langue française, lieu de notre rassemblement", *Le Devoir*, 5 décembre 2015)

Ou encore un outil qui se porte garant du futur francophone du pays:

Au Québec, le français est l'outil unificateur qui nous permettra de redresser l'échine et d'orienter ensemble notre destinée. Sans le français, nous nous diluerons et serons absorbés par l'anglais. (Jean Beaudin, "Le Québec, uni par quoi?", *Le Devoir*, 17 mai 2010)

C'est dans cette direction que s'inscrit aussi le titre: "La langue fait toujours parler d'elle. Langue et religion fonderont longtemps l'identité québécoise" (*Le Devoir*, 25 septembre 2010).

3.1. *Un royaume menacé*

Néanmoins, ce royaume est un espace constamment menacé, voire à reconquérir. Les causes de ce déclin sont connues et s'articulent autour de deux positionnements principaux. D'une part, la grande majorité des journalistes attribue à l'anglais la responsabilité du recul du français:

[...] on ne peut faire abstraction du contexte géographique et démographique du Québec, où le pouvoir d'attraction de l'anglais est beaucoup plus fort que celui du français. (Rodolphe Demers, "Débat sur le 'français' – Pour un dialogue entre le 'rap keb' et l'intelligentsia québécoise", *Le Devoir*, 6 août 2014)

Le phénomène de l'anglicisation est presque toujours connoté de façon négative. À cet égard, le choix des adjectifs est révélateur, dans la mesure où ils contiennent une évaluation qui traduit les représentations des journalistes et oriente les représentations des lecteurs (Kerbrat-Orecchioni 2002): l'anglicisation est décrite comme étant dangereuse, voire inquiétante (Pierre Bourret, "Repenser nos choix", *Le Soleil*, 29 novembre 2010). Dans de nombreux articles l'on souligne que le français serait fragilisé et en perte de vitesse à l'intérieur même des frontières québécoises:

Pourquoi encore lutter pour la défense de la langue française? Parce qu'il y a urgence. Tout simplement. Que notre langue perd de son sens, de son attrait, de sa dignité. Que cette langue qui nous définit comme peuple, qui est l'expression même de ce que nous sommes, est dépossédée de sa vitalité. Qu'elle se fragilise dans la sphère publique comme dans l'espace privé, sacrifiée sous la mythification de la langue anglaise, cette anglofolie qui s'installe dans le paysage et dans l'imaginaire collectif. À Montréal bien sûr, mais aussi à Québec, à Sherbrooke, à Trois-Rivières et ici même à Rimouski.

(Alain Dion, “Protection du français – Nationaliser notre langue nationale”, *Le Devoir*, 10 janvier 2012)²

Sa diffusion et son emploi dans le monde du travail sont incontournables pour éviter le danger de mort:

En Amérique du Nord, la langue française va devenir une langue morte assez rapidement si elle n'est pas obligatoirement utilisée au travail et dans les services publics au Québec, entre résidents du Québec. (Martial Fortin, “Une langue à protéger”, *La Presse*, 23 avril 2013)

Signalons, entre parenthèses, que la menace exercée par l'anglais ne concerne pas seulement le français québécois mais le français en général, voire la francophonie elle-même:

Pour la communauté québécoise, “cernée par 300 millions d'anglophones”, aujourd'hui “le français est menacé, tout s'anglicise”, a jugé Anouk Dansereau, une manifestante québécoise. “Même en France, les gens ne sont plus aussi fiers qu'ils étaient. Ça menace toute la francophonie en réalité”. (Agence France Presse, *Le Soleil*, 19 octobre 2011)

D'autre part, la cause de la faiblesse du français est à chercher ailleurs et, de façon plus spécifique, dans l'attitude même de ses locuteurs, dont l'ambition serait défaillante:

La principale menace pour une langue, quelle que soit sa taille, c'est le manque d'ambition et de vision de ses locuteurs pour eux-mêmes et pour les autres. (Jean-Benoît Nadeau, “La vraie menace pour le français”, *Le Devoir*, 28 septembre 2015)

L'apprentissage même de l'anglais entraînerait une perte de la qualité du français³ et les médias aussi sont considérés comme étant à l'origine de cet état de choses:

La qualité de la langue parlée au Québec se détériore et malheureusement, les médias d'information ont leur part de responsabilité dans cette situation. Les pires médias sont probablement les chaînes télévisées sportives qui diffusent du sport ad nauseam. En cette période où les amateurs de hockey passent des heures devant le petit écran, on assiste à une détérioration systématique de la langue utilisée. (Normand Delisle, “La langue française malmenée”, *Le Soleil*, 23 avril 2014)

² Nous renvoyons aussi à Anabelle Nicoud, “Le français voué à disparaître, croit Larose”, *La Presse*, 13 septembre 2011.

³ Voir à ce sujet Jean-Luc Gouin, “«Anglaisement» tous azimuts”, *Le Devoir*, 17 août 2015.

Le bon usage est devenu désormais un concept oublié:

Le bon usage du français, ignoré par plusieurs, ne semble plus attirer ou, du moins, intéresser les étudiants. Devrions-nous asseoir le progrès, l'anglicisation, l'indifférence sociale marquée et le laxisme dans l'enseignement du français sur le banc des accusés? (Michel Beaumont, "Grammaire à vendre", *Le Soleil*, 21 mars 2014)

En fait, la perte du pouvoir du français résulte des deux facteurs cités ci-dessus et dont l'action combinée serait extrêmement dangereuse pour la langue française:

Réflexions sur la langue française Alain Borer, Gallimard, Paris, 2014, 354 pages
En tout temps, en tout lieu, je défends le français, sa qualité et son statut. C'est une obsession. Et si je dois défendre ma langue maternelle, la seule langue officielle du Québec, c'est qu'elle est attaquée, de l'extérieur et de l'intérieur. De l'extérieur, par la tendance mondiale et canadienne au tout-à-l'anglais. De l'intérieur, par un relâchement linguistique décomplexé. Ces deux menaces forment un cercle vicieux: si le français perd sa nécessité sociale, sa qualité régresse (pourquoi maîtriser une langue non nécessaire?) et, si sa qualité régresse, on ne voit plus ce qu'on perd en l'abandonnant. (Louis Cornellier, "Contre la capitulation linguistique", *Le Devoir*, 10 janvier 2015)

3.2. *Le Québec: un espace pour plusieurs langues*

Le statut de langue officielle accordé au français au Québec n'a pas réussi à empêcher la diffusion de l'anglais. Au contraire, la présence importante de l'anglais à côté du français a transformé le Québec en un espace de plus en plus bilingue. Or, quelles sont les représentations dominantes à ce sujet? Est-il possible d'envisager un partage équitable de l'espace québécois entre les deux langues?

En fait, les articles du corpus ne se prononcent presque jamais en faveur du bilinguisme. Celui-ci est considéré de manière négative par les francophones qui y voient plutôt un tremplin au profit de l'anglicisation et au détriment du français:

À l'intérieur du Canada, le Québec ne peut pas encourager le bilinguisme dans les deux langues officielles du pays si les autres provinces ne font pas de même, sous peine de voir la langue française disparaître. (Martial Fortin, "Une langue à protéger", *La Presse*, 23 avril 2013)

Un bilinguisme institutionnel ne serait qu'un premier pas vers l'anglicisation.

Les immigrants aussi constituent un enjeu important dans la bataille que le français mène contre l'anglais pour s'assurer l'espace québécois une fois pour toutes: s'il ne pas question de les empêcher de parler leur langue maternelle à la maison, il est important de les pousser à adopter le français comme langue de communication, ce qui favoriserait d'ailleurs leur intégration⁴. Leur choix, en effet, influence de façon importante l'équilibre entre les deux antagonistes:

Le jour où une très grande majorité d'immigrants utiliseront le français en public, nous pourrions dire que le français est ici la langue commune au même titre que l'allemand en Allemagne ou l'anglais au Canada. (Éric Bouchard et Maxime Laporte, "L'État québécois nous anglicise déjà assez!", *Le Devoir*, 27 novembre 2015)

En fait, l'anglais est considéré comme étant plus attrayant:

"La force d'attraction de l'anglais est deux fois plus élevée que celle du français". (Judith Lachapelle, "Le choix du français, l'attrait de l'anglais", *La Presse*, 1 juin 2015)

La lutte pour étendre l'influence du français dépasse les frontières géographiques pour atteindre aussi un espace virtuel dont les retombées, cependant, sont loin d'être abstraites: en effet, le service de francisation en ligne (FEL) sert à renforcer les compétences linguistiques des futurs immigrants et donc, en dernière instance, à assurer le maintien – voire une augmentation – du taux de francisation⁵.

S'il est vrai que la grande majorité des articles témoigne de l'effort visant à endiguer l'anglais au profit de l'affirmation et de l'expansion du français, quelques rares voix manifestent la volonté de renforcer l'anglais, dont l'absence est considérée comme un manque de respect ou comme une marque d'isolement⁶. Certains journalistes adoptent un regard différent et cherchent à rassurer l'opinion publique au sujet du bilinguisme, dont l'augmentation serait un atout dans un contexte de mondialisation croissante et ne représenterait pas un danger effectif pour le français. Celui-ci, en effet, serait encore la langue la plus parlée non seulement pas les francophones mais aussi par les allophones. Il n'en reste pas moins que les

⁴ Nous renvoyons à Jean Beaudin, "Le Québec, uni par quoi?", *Le Devoir*, 17 mai 2010.

⁵ Diane de Courcy, "Francisation en ligne – Rien ne vaut une vraie classe... et tous les moyens possibles", *Le Devoir*, 7 juin 2013.

⁶ Cindy Gilbert, "Pourquoi nous isoler?", *La Presse*, 18 octobre 2012; Maxime Bergeron, "In English, svp", *Le Soleil*, 1 septembre 2015.

données quantitatives inquiètent les défenseurs du français et font l'objet d'une attention constante de la part des organismes officiels⁷.

3.3. *Quelles solutions envisager?*

Les solutions envisagées pour que le français parvienne à reconquérir son espace et à se diffuser sont multiples et hétérogènes. D'une part, on entrevoit dans la souveraineté et dans l'indépendance du Québec une voie pour la reconquête de l'espace québécois, voire pour la diffusion du français au-delà des frontières québécoises:

Il est faux de dire que le projet d'indépendance du Québec serait dirigé contre qui que ce soit. L'accession du Québec à son indépendance constituerait plutôt un événement dont le retentissement permettrait au contraire la pérennisation et le rayonnement de notre langue sur l'ensemble du continent. (Stéphane Bergeron, "Francophones des Amériques - La souveraineté, un avantage", *Le Devoir*, 15 octobre 2015)

L'accès à la souveraineté permettrait au Québec non seulement de faire face au recul des francophones mais aussi d'acquérir un rôle important dans la francophonie d'Amérique en se faisant moyen de diffusion et de promotion du français dans le continent américain:

Avec l'énergie et les moyens libérés par l'accession à la souveraineté, le Québec pourra renforcer les liens unissant l'ensemble des communautés francophones d'Amérique, et se faire le catalyseur de la protection et de la promotion de la langue française sur notre continent. (Ibidem)

De l'autre, on souhaite une amélioration de la formation des futurs professeurs, ainsi que la création de nouvelles institutions, universitaires notamment. La qualité du français – facteur incontournable pour son maintien – pourrait, ainsi, s'améliorer. C'est le cas des étudiants franco-ontariens qui réclament une université française afin d'éviter le danger d'assimilation:

"L'université est le seul niveau où nous n'avons pas la gestion de nos institutions. Ce sont majoritairement des anglophones qui décident pour les francophones, ce qui est pour eux, gérant les budgets, l'administration, les programmes. Pour nous, il est clair qu'il y a urgence d'agir", explique le porte-

⁷ Guillaume Bourgault-Côté, "Le bilinguisme prend le pas sur le français", *Le Devoir*, 28 novembre 2012.

parole du Regroupement étudiant franco-ontarien (REFO), Alain Dupuis, dont l'organisme représente 25 000 membres. (Philippe Orfali, "Les Franco-Ontariens réclament leur université", *Le Devoir*, 10 septembre 2015)⁸

Néanmoins, la problématique des rapports entre les langues française et anglaise en relation à l'espace est tellement complexe qu'elle se déploie sur des plans différents:

Une véritable politique linguistique doit toucher à l'éducation, à la santé, à l'immigration, au travail et aux institutions. (Pierre Curzi, "Les silences de M. Lisée", *Le Devoir*, 1 février 2013)

L'affichage commercial est aussi concerné: malgré l'existence de la *Charte de la langue française*, qui cherchait déjà à réglementer l'affichage sur le plan linguistique au profit du français, le français ne cesse de reculer. Voilà pourquoi, le règlement de la Charte a subi récemment des modifications ayant pour but d'assurer la présence (et donc la visibilité spatiale) du français à côté de l'anglais, mais un accord est loin d'être atteint:

"Nous croyons qu'il est possible d'assurer la visibilité du français sans altérer la marque d'origine", a fait valoir Hélène David dans un point de presse. [...] Comme c'était le cas auparavant, il ne s'agit pas de traduire la marque de commerce, a rappelé Hélène David. "Il s'agit plutôt de l'ajout d'inscriptions ou de mentions en français qui peut prendre la forme d'une description de produits ou de services, d'un slogan ou, si préféré, de l'ajout d'un générique ou autre sans altérer la marque de commerce d'origine. [...] Plusieurs entreprises se sont déjà pliées à l'exigence de l'ajout d'un descriptif à leur marque de commerce, a-t-elle rappelé, citant les exemples de Café Starbucks, Boutique Spring, Mise en forme Econofitness et Crate Barrel Maison. D'autres ont adopté une marque en français, comme Bureau en gros (Staples). Il s'agit d'une marque de courtoisie, de politesse et surtout l'assurance collective de préservation de notre visage francophone", a souligné la ministre. (Robert Dutrisac, "Marques de commerce – Québec officialise les modifications", *Le Devoir*, 18 juin 2015)

À côté des dispositions législatives, on exhorte également les citoyens à une vigilance accrue:

"Nous avons une responsabilité sociale à l'égard de la langue", soutient Mme Lachance, qui espère que les citoyens de Québec seront nombreux à "sortir

⁸ La création de structures médiatrices, telles que les écoles francophones, est souhaitée à plusieurs reprises (Philippe Orfali, "La francophonie à rude école", *Le Devoir*, 7 février 2015); leur absence favoriserait l'assimilation des francophones à l'anglais.

leurs antennes” pour faire preuve davantage de vigilance quant à la menace d’anglicisation qui pèse sur leur ville. (Anne Mathieu, “La langue d’affichage surveillée à Québec”, *Le Soleil*, 17 novembre 2012)

Dans cette voie, on déplore “l’inaction” du gouvernement pour la protection du français⁹.

L’inquiétude à l’égard du recul du français est tellement forte que, bien qu’il existe déjà au Québec plusieurs lois pour la défense du français, un autre projet de loi a été élaboré pour éviter que le bilinguisme s’installe de façon permanente:

Par la loi 14, l’État québécois se donne la responsabilité de fonctionner le plus généralement possible en français. La question des municipalités bilingues est du même ordre. Il s’agit d’une disposition qui évite tout simplement l’institutionnalisation du bilinguisme comme norme officielle. (Collectif d’auteurs, “Projet de loi 14 – Quitter l’immobilisme linguistique, un impératif!”, *Le Devoir*, 13 mai 2013)

L’équilibre entre français et anglais est aussi remis en question par les immigrés, dont les choix linguistiques ont des retombées concrètes sur le paysage linguistique québécois. De nombreux articles, en effet, soulignent leur adoption de l’anglais, ce qui contribue à la marginalisation de la langue française¹⁰. Il est donc indispensable de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour éviter qu’ils choisissent l’anglais au détriment du français¹¹.

3.4. *Le plurilinguisme: un terrain neutre et une chance d’épanouissement*

La valeur identitaire qui est aussi à l’origine du fort lien langue-espace relevé au Québec provoque souvent une attitude de renfermement par rapport aux autres communautés francophones d’Amérique:

“L’étranger” fait désormais plus peur que l’anglo. Aux yeux de six Québécois sur dix, ce qui menace le français, c’est le multiculturalisme. (Louise Leduc, “La langue, un débat sans fin”, *La Presse*, 14 février 2011)

⁹ Nous renvoyons à Fabrice de Pierrebourg, Pierre-André Normandin, “‘L’inaction’ de Québec dénoncée”, *La Presse*, 8 mars 2012.

¹⁰ Jean René-Jeffrey, “Notre lâcheté”, *La Presse*, 15 septembre 2011; Tania Longpré, “Des immigrants anglicisés”, *La Presse*, 4 avril 2012.

¹¹ Valérie Simard, “C’est dramatique”, *La Presse*, 12 septembre 2011; André Pratte, “Le dilemme linguistique”, *La Presse*, 13 septembre 2011.

Une attitude ouverte au pluralisme linguistique, considéré comme ressource et non pas comme danger, est invoquée de plusieurs côtés au détriment du monolinguisme français:

Nous tous au Québec et je vise vraiment tout le monde avons laissé la langue devenir une préoccupation qui joue à notre désavantage.

La situation a empiré récemment lorsque le gouvernement minoritaire actuel a pris une position qui, sous prétexte de protéger la langue française, est foncièrement répressive à l'égard des autres langues. [...]

Il n'y a qu'en Amérique du Nord où on considère que parler une seule langue passablement bien est une grande réussite. Il suffit de se tourner vers l'Europe pour constater à quel point il est avantageux de pouvoir s'exprimer en plusieurs langues. Est-ce que l'Allemand qui parle français, anglais et espagnol est moins Allemand? Suis-je moins un Québécois anglophone si je parle français et espagnol? Est-ce qu'un Québécois francophone se trouve diminué du fait qu'il parle anglais, espagnol ou italien? Bien sûr que non! On ne perd pas son identité culturelle parce qu'on parle une autre langue. Au contraire, on élargit son ouverture sur le monde et ce faisant, on comprend encore mieux son propre bagage culturel. (Richard W. Pound, "Le mur de la langue", *La Presse*, 13 avril 2013).

L'idéologie nationaliste, liée au monolinguisme français, est considérée comme défaillante à plusieurs reprises:

[...] ce débat révèle l'échec cuisant de l'idéologie nationaliste du Québec, idéologie selon laquelle il doit y avoir "une langue, une culture, une nation" même à l'heure de la mondialisation.

Comme la grande majorité des Québécois, je m'identifie fortement et fièrement à la langue française. Je défends sans équivoque l'importance d'apprendre le français au Canada. Je soutiens également le rôle de la langue française comme facteur d'unité linguistique au Québec. Mais je suis aussi fièrement bilingue et je considère la connaissance d'autres langues comme un atout précieux dans la vie. [...] Alors que le monde se transforme, il devient de plus en plus difficile de justifier une approche unilingue militante relativement à la langue française. (Céline Cooper, "L'échec cuisant du nationalisme", *La Presse*, 21 décembre 2011)

C'est au contraire une ouverture à l'égard de ces communautés qui pourra favoriser l'expansion, voire la survie du français, sur le continent américain¹².

La revendication du pluralisme linguistique s'appuie d'ailleurs sur l'évocation de la nature plurilingue du Québec où français et anglais

¹² Gabrielle Thibault-Delorme, "Un continent uni par la langue", *Le Soleil*, 1 mars 2015.

coexistent avec les langues des premiers habitants, celles-ci ayant souvent subi des processus d'assimilation. On souhaite donc une nouvelle configuration spatiale où, la présence d'une langue commune – le français en l'occurrence – n'est pas en conflit avec la présence d'autres regroupements linguistiques:

Une véritable politique d'intégration doit avoir pour objectif de réaliser l'unité des différents groupes linguistiques qui composent la population du Québec. Par l'adoption de mesures spéciales, elle leur permettra de conserver leur langue et leurs caractéristiques propres, mais aussi elle fera appel à l'utilisation d'une langue commune qui constitue ce facteur d'intégration. Au Québec, cette langue doit être le français. (André Braën, "Avenir du français – La langue commune du Québec", *Le Devoir*, 2 avril 2012).

C'est aussi le cas des personnalités interviewées dans l'article "La France n'a plus peur des mots étrangers" (Indalecio Alvarez, *Le Devoir*, 12 mars 2015) où la ministre Fleur Pellerin, la linguiste Henriette Walter et le lexicographe Alain Rey s'expriment en faveur de la coprésence de deux ou plusieurs langues dans un même espace linguistique: non seulement la pluralité est inscrite dans l'histoire même de la langue française – laquelle, d'ailleurs, a déjà emprunté des mots à d'autres langues – mais elle permettrait aussi de mieux défendre sa propre langue. Il est toutefois important de remarquer que tous les personnages interrogés parlent de la langue française à partir du contexte français, où la menace de l'anglais est moins ressentie. Il en va de même dans un autre article où l'on compare l'attitude plus laxiste des Français à celle plus rigide des Québécois à l'égard des emprunts à l'anglais. L'auteur en conclut que le danger n'est pas représenté par la coprésence de plusieurs langues mais par le rapport de forces qui s'établit entre elles¹³.

C'est dans cette direction, à savoir celle d'un français ouvert aux mélanges créateurs, que se situent les réflexions au sujet de la langue des rappers, dont le français – ouvert aux mélanges créateurs et éloigné du purisme – ne serait pas une menace pour sa survie mais, plutôt, une chance¹⁴.

Parmi les multiples voix qui ouvrent au plurilinguisme, le positionnement de ceux qui prônent des mesures pour éviter la disparition du français mérite d'être signalé. Le renforcement du français permettrait,

¹³ Normand Provencher, "L'anglais en France: no problem!", *Le Soleil*, 6 décembre 2014.

¹⁴ Lisa-Marie Gervais, "La langue des rappers, signe d'un français fort?", *Le Devoir*, 4 août 2014.

en effet, d'éviter l'homogénéisation du paysage linguistique au profit de l'anglais et de préserver, de ce fait, la diversité linguistique tant souhaitée:

Dans ce contexte, et compte tenu de l'importance de préserver la diversité culturelle dans le monde, n'est-ce pas légitime que tous les moyens justes et raisonnables soient pris afin non seulement de pérenniser le fait français au Québec, mais également de travailler à son développement? (Maxime Laporte et Christian Gagnon, "Les univers linguistiques parallèles", *Le Devoir*, 3 septembre 2015).

Dans cette perspective, l'écrivain Pierre Nepveu s'interroge à propos de l'absence – dans le débat qui oppose français et anglais – des autres langues qui peuplent l'espace québécois, montréalais notamment:

Comment se fait-il qu'on parle si peu, par exemple, de l'admirable diversité des parlers français à Montréal, avec toutes ses teintes et ses accents haïtiens, maghrébins, libanais, italiens, latino-américains, avec ses intonations africaines ou asiatiques? (Pierre Nepveu, "Au-delà du français menacé", *Le Devoir*, 22 septembre 2012)

La réduction de la bataille linguistique au binôme français *vs* anglais, et dans laquelle le premier ne figure jamais comme gagnant, ne représenterait pas d'après Nepveu la réalité linguistique québécoise. La prise en compte de cette pluralité ne pourrait d'ailleurs que renforcer le français lui-même:

[...] nous avons l'urgent besoin d'un discours sur la langue qui ne soit pas purement comptable et alarmiste, qui prenne en charge, autrement que du bout des lèvres, la diversité et la richesse linguistique de Montréal: pluralité des langues (dont l'anglais), pluralité des français parlés, sans que l'on néglige pour autant l'objectif de la langue commune. (Ibidem)

Le positionnement, d'après lequel le panorama linguistique québécois – montréalais notamment – ne résulte pas seulement des composantes française et anglaise mais s'enrichit de la présence des langues des immigrants, est largement partagé¹⁵. Cependant, loin d'être perçue comme un danger, la présence d'identités linguistiques multiples est considérée comme "une

¹⁵ Nous avons relevé un seul cas où l'on s'exprime contre le multiculturalisme: la réaffirmation de la valeur identitaire du français serait le seul moyen permettant de dépasser l'idéologie réductrice selon laquelle le français se serait qu'un moyen de communication (Simon-Pierre Savard-Tremblay, "Pour relancer la question linguistique", *Le Devoir*, 13 juillet 2011).

source d'enrichissement culturel"¹⁶ d'autant plus que, dans la plupart des cas, celles-ci adoptent le français comme langue publique.

Si l'on sort du Québec et du Canada et que l'on élargit le regard à l'ensemble de l'espace francophone, les articles soulignent d'une part l'accroissement du nombre des locuteurs francophones et de l'autre prévoient un déplacement vers l'Afrique subsaharienne du centre d'irradiation de la langue française¹⁷. Ces considérations n'excluent pas pourtant la vigilance à l'égard de l'anglais dont la présence de plus en plus importante au cœur des organisations internationales est ressentie comme dangereuse:

"La tendance à l'unilinguisme s'accroît dans la vie internationale", déplore le rapport de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) [...]. La régression "est spectaculaire" au sein de l'Union européenne, illustre Imma Tor Faus, directrice de la langue française et de la diversité linguistique à l'OIF. "Environ 90% des documents originaux [y] sont rédigés en anglais". (Jean Thomas Léveillé, "Le français en perte de vitesse", *La Presse*, 6 novembre 2014)

Par ailleurs, le contexte mondial contemporain exhorte au dépassement de l'opposition français/anglais au profit du multilinguisme, à savoir d'un choix plus ample des langues secondes¹⁸. Loin de représenter un risque, l'ouverture au multilinguisme est souvent présentée comme la seule possibilité pour le français de gagner son combat:

L'avenir de la langue française passe désormais par la promotion du multilinguisme. La langue unique n'est plus possible. Le monde multipolaire, s'il veut être pacifique et se développer dans l'équilibre, doit être multilingue. (Christian Philip, "Francophonie – Pour sauver le français, le multilinguisme", *Le Devoir*, 20 juin 2012)

Pour ce faire, il est nécessaire de favoriser la mobilité et, par conséquent, de dépasser les frontières: le français ne peut plus être confiné à l'intérieur d'un espace défini. Au contraire,

Dans un contexte de mondialisation, il convient de créer les conditions d'appartenance et de non-exclusion. (Ibidem)

¹⁶ Jack Jedwab, "Idées – Langue – Le français en déclin, vraiment?", *Le Devoir*, 21 octobre 2011.

¹⁷ Christian Rioux, "Le français gagne du terrain dans le monde", *Le Devoir*, 5 novembre 2014; voir aussi André Pratte, "Le français dans le monde", *La Presse*, 15 octobre 2010.

¹⁸ Christian Rioux, "Forum Mondial de la langue française – Vers une charte du multilinguisme?", *Le Devoir*, 4 juillet 2012.

4. POLITIQUES LINGUISTIQUES ET RÉFLEXIONS MÉTALINGUISTIQUES

Le corpus sélectionné et exploré au cours de cette étude a permis de constater que la réflexion au sujet de la géopolitique de la langue (ou mieux “des langues”) est extrêmement riche au Québec. Cependant, certains articles combinent les commentaires au sujet des politiques linguistiques avec des réflexions de nature métalinguistique où sont envisagées, d’un point de vue plus concret, les relations entre français et anglais ou la création de néologismes. L’adoption d’un critère métalinguistique implique, toutefois, que l’on rappelle la distinction, posée par Rey-Debove (1978), entre le métalangage scientifique-didactique et le métalangage courant, qu’elle définit respectivement comme “le discours du linguiste” et comme le “discours de l’usager d’une langue, discours souvent confus où l’énonciation fait preuve, à la fois d’une conscience métalinguistique moindre, au plan du contenu et de l’expression, et d’une liberté plus grande, puisque les énoncés ne ressortissent plus au discours scientifique sur la langue” (Rey-Debove 1978, 22). Étant donné que notre corpus est constitué d’articles tirés de la presse, c’est à la deuxième catégorie que nous sommes confrontée. Cependant, si elle est moins scientifique, elle n’en est pas moins révélatrice des représentations qui circulent au cœur des communautés en jeu.

Pour ce qui est de la coprésence de français et anglais, il ne s’agit pas de signaler, tout simplement, des correspondances lexicales entre les deux langues en jeu. La tendance générale consiste, au contraire, à rappeler que le vrai danger consiste, non pas dans les emprunts lexicaux, mais dans l’influence – plus ou moins cachée – que l’anglais exerce sur le français au niveau de la structure de la phrase et, donc, de la pensée. L’extrait suivant nous paraît représentatif de ce positionnement:

Le hasard a voulu que je téléphone cette semaine dans un ministère québécois. Au bout de quelques secondes, un message enregistré m’a proposé d’appuyer sur l’étoile pour être servi en anglais. Je ne me doutais pas que, quoi que je fasse, j’aurais de toute façon droit à un message en anglais.

Quelques instants plus tard, une voix suave a susurré: “Veuillez garder la ligne pour conserver votre priorité d’appel. Un agent sera avec vous bientôt.” Deux phrases qui sont en réalité des calques parfaits de l’anglais. Car, pour en saisir la substantifique moelle, il faut parler anglais ou du moins en avoir une connaissance intuitive.

Il faut en effet savoir que “keep the line” n’est pas une invitation à demeurer svelte, mais à “rester en ligne”. Il faut aussi savoir que “your call priority” veut dire que votre appel “demeurera prioritaire”. Il faut enfin savoir que “be

with you” ne signifie pas qu’un représentant de la compagnie de téléphone cognera à la porte, mais que l’on vous “répondra bientôt”. Tout cela dans seize petits mots!

Ces deux phrases sont un exemple de ce que Gaston Miron appelait du “traudit”. Le poète désignait ainsi ces façons de dire en apparence françaises, mais qui exigent, pour être bien comprises, de connaître l’anglais et qui sont donc des symboles d’une langue dominée. Pour Miron – qui ne faisait pas partie des moralistes de la langue si nombreux au Québec –, il n’était pas très grave de dire “passe-moi le ranch”. Si le mot “ranch” était anglais, la phrase et la pensée, elles, demeuraient françaises. (Christian Rioux, “Double langage”, *Le Devoir*, 30 novembre 2012)

Quant aux néologismes, d’une part ils sont liés, encore une fois, à l’influence de l’anglais, en ce qu’ils sont considérés comme une stratégie permettant d’en réduire la présence. Dans la mesure où l’anglais fonctionne en tant que langue de l’innovation scientifique, les nouvelles technologies sont particulièrement concernées et font l’objet d’attention de la part de l’Office de la langue française. Celui-ci se propose de remplacer un lexique anglais avec des innovations françaises: c’est le cas de blogue, infonua-gique et internaute¹⁹, ou encore de téléphone intelligent et de gazouilli²⁰. Parfois, les usagers participent à la recherche des mots nouveaux: appelés à remplacer le calque de l’anglais vélo-boulevard, les lecteurs du *Soleil* ont proposé *vélovoie*, *véloroute* et *vélorue*²¹.

D’autre part, la néologie est aussi liée à la mondialisation et aux contacts accrus avec des cultures autres. Les dictionnaires, par ailleurs, sont extrêmement sensibles à ce sujet et intègrent des mots nouveaux à chaque réédition:

Impossible de nommer tous les plats (dont ceux de la gastronomie indienne, pourtant multimillénaire!) qui figurent pour la première fois dans *Le Petit Robert*: “C’est que, pendant longtemps, on mangeait lyonnais à Lyon et provençal en Provence”, dit en riant Édouard Trouilleux, lexicographe et porte-parole des éditions *Le Robert*. “Mais depuis 20 ans, nous vivons dans une époque multiculturelle, et la gastronomie se trouve de ce fait riche en vocabulaire nouveau”. (Marie-Christine Blais, “Les nouveaux dicos *Robert*”, 16 août 2015)

¹⁹ Marie-Ève Morasse, “Vie et mort des nouveaux mots techno”, *La Presse*, 23 novembre 2010.

²⁰ Fabien Deglise, “Des mots pour nommer aujourd’hui le monde de demain”, *Le Devoir*, 6 mai 2011.

²¹ Annie Morin, “Vélorue, vélovoie, véloroute, rue cyclable, alouette”, *Le Soleil*, 30 novembre 2012.

5. QUELS ESPACES POUR LE FUTUR?

Les relations langue-espace au Québec sont à l'origine d'un débat constant depuis plusieurs décennies et leurs dynamiques font l'objet de représentations complexes et diversifiées. Cette complexité résulte des multiples enjeux qui participent de ce questionnement qui s'étend aussi bien au niveau identitaire et culturel qu'au niveau linguistique. Et, à notre avis, il n'est pas destiné à parvenir à une solution définitive. Bien au contraire, les bouleversements sur les plans social et mondial ne font que le réactualiser en l'enrichissant et en le complexifiant davantage. Si toute culture est "localisée dans le temps et l'espace" (Marcel Mauss, cité par Augé 1992, 48), il n'en reste pas moins que, à l'époque actuelle, le concept de localisation est envisagé de façon différente: plutôt qu'à l'idée d'enracinement, il paraît s'étendre à celle de réseau, de ponts et d'interconnexions. Néanmoins, les positionnements sont loin d'être clairs, l'équilibre est loin d'être atteint et, peut-être, ne le sera-t-il jamais. C'est ce qui fait d'ailleurs l'intérêt de la question.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

*Corpus*²²

- Agence France Presse. "Manif pour le français à Paris", *Le Soleil*, 19 juin 2011.
- Alvarez, Indalecio. "La France n'a plus peur des mots étrangers", *Le Devoir*, 12 mars 2015.
- Baillargeon, Stéphane. "La langue fait toujours parler d'elle – Langue et religion fonderont longtemps l'identité québécoise", *Le Devoir*, 25 septembre 2010.
- Beaudin, Jean. "Le Québec, uni par quoi?", *Le Devoir*, 17 mai 2010.
- Beaumont, Michel. "Grammaire à vendre", *Le Soleil*, 21 mars 2014.
- Bergeron, Maxime. "In English, svp", *Le Soleil*, 1 septembre 2015.
- Bergeron, Stéphane. "Francophones des Amériques – La souveraineté, un avantage", *Le Devoir*, 15 octobre 2015.
- Blais, Marie-Christine. "Les nouveaux dicos Robert", 16 août 2015.
- Bouchard Éric et Maxime Laporte. "L'État québécois nous anglicise déjà assez!", *Le Devoir*, 27 novembre 2015.

²² Nous ne signalons que les articles cités dans la contribution. Tous les articles du corpus ont été tirés de la base de données <http://www.europresse.com>.

- Bourgault-Côté, Guillaume. “Le bilinguisme prend le pas sur le français”, *Le Devoir*, 28 novembre 2012.
- Bourret, Pierre. “Repenser nos choix”, *Le Soleil*, 29 novembre 2010.
- Braën, André. “Avenir du français – La langue commune du Québec”, *Le Devoir*, 2 avril 2012.
- Collectif d’auteurs. “Projet de loi 14 – Quitter l’immobilisme linguistique, un impératif!”, *Le Devoir*, 13 mai 2013.
- Cooper, Céline. “L’échec cuisant du nationalisme”, *La Presse*, 21 décembre 2011.
- Cornellier, Louis. “Contre la capitulation linguistique”, *Le Devoir*, 10 janvier 2015.
- Courcy, Diane de. “Francisation en ligne – Rien ne vaut une vraie classe... et tous les moyens possibles”, *Le Devoir*, 7 juin 2013.
- Curzi, Pierre. “Les silences de M. Lisée”, *Le Devoir*, 1 février 2013.
- Delisle, Normand. “La langue française malmenée”, *Le Soleil*, 23 avril 2014.
- Demers, Rodolphe. “Débat sur le ‘français’ – Pour un dialogue entre le ‘rap keb’ et l’intelligentsia québécoise”, *Le Devoir*, 6 août 2014.
- Dion, Alain. “Protection du français – Nationaliser notre langue nationale”, *Le Devoir*, 10 janvier 2012.
- Dutrisac, Robert. “Marques de commerce – Québec officialise les modifications”, *Le Devoir*, 18 juin 2015.
- Fortin, Martial. “Une langue à protéger”, *La Presse*, 23 avril 2013.
- Gervais, Lisa-Marie. “La langue des rappeurs, signe d’un français fort?”, *Le Devoir*, 4 août 2014.
- Gilbert, Cindy. “Pourquoi nous isoler? ”, *La Presse*, 18 octobre 2012.
- Gouin, Jean-Luc. “Bibliothèque de Québec – ‘Anglaisement’”, *Le Devoir*, 17 août 2015.
- Jedwab, Jack. “Idées – Langue – Le français en déclin, vraiment?”, *Le Devoir*, 21 octobre 2011.
- Jeffrey, Jean René. “Notre lâcheté”, *La Presse*, 15 septembre 2011.
- Lachapelle, Judith. “Le choix du français, l’attrait de l’anglais”, *La Presse*, 1 juin 2015.
- Laporte, Maxime, et Christian Gagnon. “Les univers linguistiques parallèles”, *Le Devoir*, 3 septembre 2015.
- Leduc, Louise. “La langue, un débat sans fin”, *La Presse*, 14 février 2011.
- Léveillé, Jean Thomas. “Le français en perte de vitesse”, *La Presse*, 6 novembre 2014.
- Longpré, Tania. “Des immigrants anglicisés”, *La Presse*, 4 avril 2012.
- Mathieu, Anne. “La langue d’affichage surveillée à Québec”, *Le Soleil*, 17 novembre 2012.
- Nadeau, Jean-Benoît. “La vraie menace pour le français”, *Le Devoir*, 28 septembre 2015.

- Nepveu, Pierre. "Au-delà du français menacé", *Le Devoir*, 22 septembre 2012.
- Nicoud, Anabelle. "Le français voué à disparaître, croit Larose", *La Presse*, 13 septembre 2011.
- Orfali, Philippe. "La francophonie à rude école", *Le Devoir*, 7 février 2015.
- Orfali, Philippe. "Les Franco-Ontariens réclament leur université", *Le Devoir*, 10 septembre 2015.
- Philip, Christian. "Francophonie – Pour sauver le français, le multilinguisme", *Le Devoir*, 20 juin 2012.
- Pierrebourg, Fabrice de, Pierre-André Normandin. "'L'inaction' de Québec dénoncée", *La Presse*, 8 mars 2012.
- Pound, Richard W. "Le mur de la langue", *La Presse*, 13 avril 2013.
- Pratte, André. "Le français dans le monde", *La Presse*, 15 octobre 2010.
- Pratte, André. "Le dilemme linguistique", *La Presse*, 13 septembre 2011.
- Provencher, Normand. "L'anglais en France: no problem!", *Le Soleil*, 6 décembre 2014.
- Rioux, Christian. "Forum Mondial de la langue française – Vers une charte du multilinguisme?", *Le Devoir*, 4 juillet 2012.
- Rioux, Christian. "Double langage", *Le Devoir*, 30 novembre 2012.
- Rioux, Christian. "Le français gagne du terrain dans le monde", *Le Devoir*, 5 novembre 2014.
- Savard-Tremblay, Simon-Pierre. "Pour relancer la question linguistique", *Le Devoir*, 13 juillet 2011.
- Simard, Valérie. "C'est dramatique", *La Presse*, 12 septembre 2011.
- Thibault-Delorme, Gabrielle. "Un continent uni par la langue", *Le Soleil*, 1 mars, 2015.

Bibliographie critique

- Augé, Marc. 1992. *Non-Lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*. Paris: Seuil.
- Boyer, Henry. 1991. *Langues en conflit. Études sociolinguistiques*. Paris: L'Harmattan.
- Boyer, Henri. 2003. *De l'autre côté du discours. Recherches sur les représentations communautaires*. Paris: L'Harmattan.
- Boyer, Henri, éd. 2010. *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*. Limoges: Lambert-Lucas.
- Bouchard, Chantal. 1998. *La langue et le nombril. Histoire d'une obsession québécoise*. Québec: Fides.
- Branca-Rosoff, Sonia, Jean-Marie Fournier, Yana Grinsphun, et Anne Régent-Susini, édés. 2011. *Langue commune et changements de normes*. Paris: Champion.

- Bulot, Thierry, et Vincent Veschambre. 2006. "Sociolinguistique urbaine et géographie sociale. Articuler l'hétérogénéité des langues et la hiérarchisation des espaces". Dans *Penser et faire la géographie sociale*, Deuxième partie: *Individus, groupes, rapports sociaux dans l'espace. Quels mots pour le dire*, édité par Raymond Séchet et Vincent Veschambre, 305-324. Rennes: Presses universitaires de Rennes. [20/01/2016]. <http://books.openedition.org/pur/1924#bodyftn2>.
- Corbeil, Jean-Claude. 2007. *L'embarras des langues. Origine, conception et évolution de la politique linguistique québécoise*. Montréal: Québec Amérique.
- Gajo, Laurent. 2000. "Disponibilité sociale des représentations. Approche linguistique". *Travaux neuchâtois de linguistique* 32: 39-53.
- Heller, Monica, et Normand Labrie, eds. 2003. *Discours et identités. La francité canadienne entre modernité et mondialisation*. Cortil-Wodon: E.M.E.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine. 2002. *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*. Paris: Colin.
- Lévi-Strauss, Claude. 1974. *Anthropologie structurale*. Paris: Plon.
- Petitjean, Cécile. 2010. "La notion de représentation linguistique, Définition, méthode d'observation, analyse". Dans *Pour une épistémologie de la sociolinguistique*, édité par Henry Boyer, 293-300. Limoges: Lambert-Lucas.
- Remysen, Wim, Sabine Schwarze, et Juan Antonio Ennis, eds. 2015. "La médiatisation des idéologies linguistiques. Tradition et continuité dans la presse écrite". *Circula: revue d'idéologies linguistiques* 1. <http://circula.recherche.usherbrooke.ca/2015-numero-1-fr/>.
- Rey-Debove, Josette. 1978. *Le métalangage*. Paris: Le Robert.
- Todorov, Tzvetan. 2003. *Le nouveau désordre mondial. Réflexion d'un Européen*. Paris: Laffont.
- William, Raymond. 1959. *Culture and Society*. London: Chatto & Windus.